COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2016

Présents:

MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFRANE, LUCBÉREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, SERENA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs:

Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER Cédric LAPRUN à André BERNOS Marc OXIBAR à Fabienne MENE-SAFRANE Maylis DEL PIANTA à Gérard ROSENTHAL Rosine CARDON à Hervé LUCBÉREILH Didier CASTERES à Maïté POTIN Valérie SARTOLOU à Michel ADAM

Bernard UTHURRY

à Jean-Etienne GAILLAT

Excusés:

Pierre CASAUX-BIC

REÇU

Le 2 3 SEP. 2016

SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 160915-12-URB-

OPAH (R.U): CONVENTION AVEC LA VILLE D'OLORON STE MARIE

Mme BESSONNEAU rappelle qu'afin de dynamiser son centre-ville, la Ville d'OLORON SAINTE MARIE s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat "Renouvellement Urbain" (OPAH RU), prévue dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Piémont Oloronais et qui s'inscrit dans une logique territoriale.

Dans ce cadre, il a été convenu de passer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Ville d'OLORON STE MARIE dans laquelle la CCPO aura les missions suivantes :

- · Passation du contrat d'étude,
- Pilotage de l'étude,
- Mise au point de la convention d'opération.

Pour cette mission, la commune versera à la CCPO une rémunération de 5 000 € correspondant à 200 heures de travail d'un agent de catégorie A.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention correspondante.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 septembre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 23.09.16

//

Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

Le 2 3 SEP. 2016

SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE